



NATURA 2000
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



BCD Environnement
Bureau de Conseil et Diagnostic en Environnement

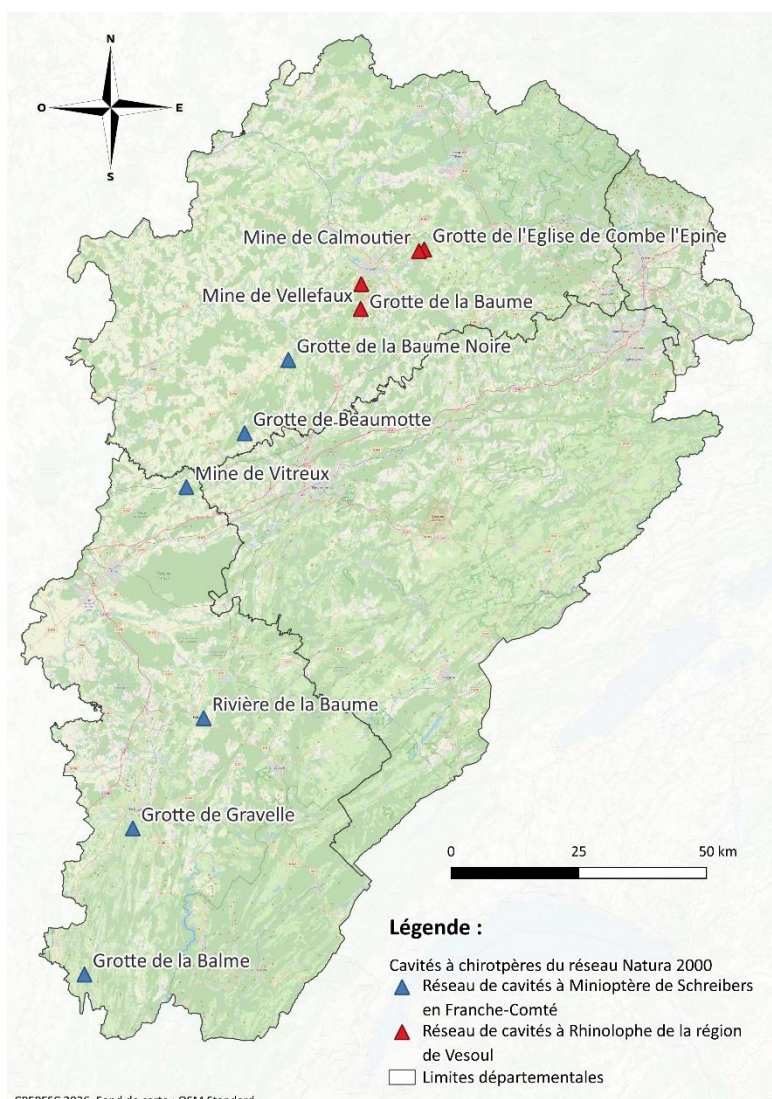
Les sites Natura 2000 à Chiroptères de Franche-Comté

La Franche-Comté est une région riche en cavités. Les caractéristiques géologiques du territoire ont conduit à la formation de structures karstiques à l'origine d'un grand nombre de grottes et gouffres. De plus, l'important historique d'extraction de minerai de fer de la région a produit de nombreuses mines, maintenant désaffectées. Cet important réseau de cavités est occupé par bon nombre d'espèces troglodytes et notamment des chauves-souris. C'est d'ailleurs la présence de ces dernières qui a conduit au classement de plusieurs cavités en sites Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 a pour vocation la protection et la conservation de la faune et la flore européenne ainsi que leurs habitats. Il s'appuie sur deux directives européennes : la Directive Oiseaux de 1979 et la Directive Habitat Faune Flore de 1992. Ces directives permettent la création de deux types de désignation :

- Zone Spéciale de Conservation (ZSC) : Préservation des espèces et des habitats dit d'intérêt communautaire d'après la directive Habitat Faune Flore ;
- Zone de Protection Spéciale (ZPS) : Préservation des oiseaux sauvages dit d'intérêt communautaires d'après la directive Oiseaux.

L'objectif au sein de ces zones est non pas d'interdire toute activité humaine, mais de rechercher un équilibre entre activités humaines et biodiversité afin de maintenir dans un bon état de conservation les espèces et les habitats en présence. Ce travail se fait par le maintien des connaissances sur le site par une veille écologique et la concertation



CPEPESC 2026. Fond de carte : OSM Standard.

des acteurs locaux pour l'intégration des enjeux de biodiversité aux pratiques humaines. Il se concrétise notamment par la signature de contrats, par lesquels le co-contractant s'engage au respect de bonnes pratiques ou à la réalisation de travaux en contrepartie du soutien financier de l'Europe et la Région bourgogne-Franche-Comté. Afin de mener à bien cette mission, un animateur est désigné pour chaque site Natura 2000.



Figure 1 : Entrée de la Grotte de Gravelle @CPEPESC

On retrouve actuellement deux réseaux de cavités Natura 2000 créés pour protéger les chauves-souris et leurs habitats en Franche-Comté : le « Réseau de cavités à Minioptère de Schreibers en Franche-Comté » et le « Réseau de cavités à Rhinolophe de la région de Vesoul ». La région Bourgogne-Franche-Comté est la structure porteuse des sites Natura 2000 à chauves-souris en Franche-Comté et l'animation est co-réalisée par BCD environnement et la CPEPESC Franche-Comté.

Le Minioptère de Schreibers est une espèce à fort enjeu en Franche Comté. Les populations sont actuellement en nette régression sans que l'on arrive à définir les causes exactes de cet effondrement [1]. Cette espèce est quasi-exclusivement cavernicole sur l'ensemble de son cycle biologique [2]. D'où l'importance majeure de la mise en protection du réseau de cavités qui l'hébergent et notamment le site Natura 2000 du « **Réseau de cavités à Minioptère de Schreibers en Franche-Comté** ». Il se compose de six cavités qui abritent cette espèce lors des différentes étapes de son cycle de vie, mais aussi 14 autres espèces de chauves-souris.



Figure 2 : Minioptère de Schreibers @CPEPESC



Figure 3 : Petits Rhinolophes @CPEPESC

Trois espèces de Rhinolophe sont présentes en Franche-Comté : le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe et le Rhinolophe euryale. C'est la présence du Petit et du Grand rhinolophe qui a conduit à la création du « **Réseau de cavités à Rhinolophe de la région de Vesoul** ». Ces deux espèces utilisent principalement les cavités pendant les périodes d'hibernation et de transit. Elles peuvent aussi s'y installer en période estivale, mais ont une affinité plus prononcée avec le milieu bâti. Le « Réseau de cavités à Rhinolophe de la région de Vesoul » comprend quatre cavités qui servent de gîtes hivernaux et de transit au Grand et Petit rhinolophe.

Les zones Natura 2000 participent à la conservation des chauves-souris en Franche-Comté et sont complémentaires d'autres outils réglementaires comme les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope et les Réserves Naturelles Nationales ou Régionales. Elles permettent de motiver des changements divers dans les pratiques humaines locales que ce soit au niveau agricole ou forestier. Par exemple, le réseau Natura 2000 pourra financer la plantation et/ou l'entretien de haies servant aux déplacements des chauves-souris ou bien la mise en place d'îlot de sénescence pour protéger des arbres gîtes. Si vous êtes propriétaire d'une parcelle dans une zone Natura 2000 n'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur du site pour en savoir plus.

[1] MARADENNE M., 2025. Bilan du suivi simultané des gîtes à Minioptère de Schreibers en période de transit printanier dans le quart Nord-Est de sa répartition en France et en Suisse Romande – printemps 2025. CPEPESC Franche-Comté. 5 p.

[2] Lemaire, M., & Arthur, L., 2021. *Les Chauves-souris de France Belgique Luxembourg et Suisse*. Editions Biotope, Mèze, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 3^e édition, 592 p.